

Le 16 janvier 2018

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de Saint-Léonard-d'Aston, tenue le mardi, 16 janvier 2018, à 19 h à l'hôtel de ville.

1. Mot de bienvenue

Le maire souhaite la bienvenue et demande un moment de réflexion.

2. Constatation du quorum

Sont présents : madame la conseillère Sylvie René et messieurs les conseillers Jean Allard, René Doucet, Réjean Labarre, Jean-Claude Guévin et Mario Laplante formant quorum et sous la présidence de monsieur Jean-Guy Doucet, maire.

Conformément à l'article 153 du *Code municipal du Québec*, il est constaté par monsieur le maire, Jean-Guy Doucet, que tous les membres du conseil municipal, ont reçu l'avis de convocation de la présente séance 48 heures à l'avance.

14 contribuable est présent à cette séance.

**3. Adoption de l'ordre du jour
2018-01-01**

Il est proposé par le conseiller Mario Laplante et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2018;
5. Période de questions;
6. Levée de l'assemblée.

**4. Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2018
2018-01-02**

CONSIDÉRANT les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du *Code municipal du Québec*;

CONSIDÉRANT que le conseil prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

REVENUS :	
Taxes	2 623 342 \$
Tenant lieu de taxes (provinciales et fédérales)	78 245 \$
Autres recettes de sources locales	567 370 \$
Transferts	607 809 \$
Affectation – fonds de roulement	0 \$
TOTAL :	3 876 766 \$

CHARGES :	
Administration générale	460 623 \$
Sécurité publique	376 406 \$
Transport - Réseau routier	691 716 \$
Hygiène du milieu	355 550 \$
Santé et bien-être	6 300 \$
Aménagement et urbanisme	84 839 \$
Loisirs et cultures	666 606 \$
Frais de financement	388 644 \$
Remboursement en capital	586 055 \$
Transfert aux activités d'investissement	260 027 \$
TOTAL :	3 876 766 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Allard et unanimement résolu :

- D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018, telles que présentées ci-haut.

5. **Période de questions**

Le conseil municipal répond aux questions des contribuables présents.

6. **Levée de l'assemblée**
2018-01-03

Il est proposé par le conseiller René Doucet et unanimement résolu de lever la séance à 19 h.

Jean-Guy Doucet, maire

Donald Nicole, directeur général